

REUNION DE QUARTIER LABORIE/LE COURBAS

JEUDI 28 JUIN 2018

Elus présents :

- M. ESTEBAN, maire de Varilhes,
- N. PUJOL,
- G. PULCI,
- R. RESCANIERES,
- N. MOUCHAGUE,
- D. LAVIGNE



Participation estimée : 80

Madame le Maire rappelle les interrogations qui avaient été faites pour les habitants de Laborie ou du Courbas lors de la dernière réunion (9 novembre 2015), et les actions qui ont été entreprises par la municipalité pour y répondre au mieux.

- Pose de 4 ralentisseurs chemin de Malmarty pour diminuer la vitesse excessive et limiter le flux de voitures empruntant ce trajet pour relier Dalou ou Foix à Verniolle.
- Mise en place d'une chicane pour essai à l'entrée de Laborie toujours pour ralentir les voitures.

Les habitants regrettent cependant une vitesse toujours excessive et l'incivilité des automobilistes qui ne respectent pas le code de la route, notamment cette chicane.

- Nuisances dues aux pigeons : il n'existe malheureusement pas de solutions miracles. Le filet installé à l'école fonctionne bien. Madame le Maire fait part de l'expérience de Saverdun qui a mis en place un pigeonnier, mais sans résultat.

Demande : au sujet de nuisances, un habitant de Laborie mentionne un dépôt récurrent d'huile de vidange sur la voie publique. Madame le Maire en prend note.

Demande : un habitant de Laborie signale des problèmes réguliers de stationnement, dûs notamment à l'incivilité de conducteurs qui prennent plusieurs places pour un seul véhicule. Il demande des places de stationnement supplémentaires, et l'intervention de la gendarmerie ou de la police municipale.

Sujets d'actualité présentés par Madame le Maire

- Risque de fermeture d'une classe à l'école, dû à une baisse des effectifs. Pour limiter au maximum ce risque, et en accord avec les directrices des deux écoles de la commune, la carte scolaire est assouplie, de sorte que 8 enfants de

Petite Section normalement affectés au groupe Paul Delpech sont inscrits sur l'école de Laborie.

Des travaux, peintures, et pose de filet anti-pigeon ont été effectués sur l'école.

Demande : peut-on installer une aire de jeux pour les enfants sur le secteur Laborie-Le Courbas ? Madame le Maire souhaite voir aboutir un tel projet. Des démarches ont été effectuées précédemment pour acheter le foncier nécessaire (enquêtes), sans succès. La municipalité possède un terrain chemin de Pelissou. Après enquête auprès des parents d'élèves, cette zone n'a pas été retenue par les familles, pour des questions de sécurité. Madame le Maire demande aux habitants de faire savoir à la mairie si des terrains sont en vente.

Demande : au nom des instituteurs de l'école, les habitants demandent que soient matérialisées des places de parking le long de la voie ferrée. Madame le Maire répond par la négative, car le bas-côté appartient au RFF (SNCF).

Les réflexions, demandes et remarques 2018

A la suite du bilan, les habitants de Laborie et du Courbas sont invités à partager leurs avis sur la vie en communauté dans leurs hameaux, à évoquer des problématiques relatives à leur quartier, ou encore à proposer des solutions permettant de mieux vivre ensemble. L'ensemble de ces déclarations est noté pour être traité. Un compte-rendu sera fait lors de la prochaine réunion de quartier.

- Demande de nettoyage des herbes hautes le long des routes et des rues.

Madame le Maire rappelle que l'usage de produits phytosanitaires nocifs pour la nature et la santé sont désormais interdits d'utilisation. Des problèmes de roulement des agents municipaux et d'utilisation de la machine à désherber sont également évoqués.

Un habitant partage sa recette de désherbant « naturel » à base de vinaigre blanc, de sel et de Paic.

- Demande de goudronnage du chemin Fontanet.
- Pour Noël, demande d'un sapin et de quelques guirlandes.
- Questionnement : à quoi va servir la gaine vide située sur la place ? A un réverbère ?
- Demande de taille de l'arbre au petit bassin. Il est signalé que cet arbre sonne creux, et peut donc représenter un danger potentiel pour la population.
- Toujours pour essayer de limiter la vitesse à Laborie/Le Courbas, demande d'essai de chicanes, de pose de ralentisseurs. Est-il possible de tracer sur la route la ligne blanche médiane ?

- Les poubelles : il est demandé d'ôter les barrières vertes qui encadraient les anciens containers collectifs.
- Demande de pose d'un miroir à la sortie du lotissement des vignes
- Signalement d'incivilités sur la voie publique à la sortie de Laborie : un chien défèque régulièrement, mais son propriétaire ne ramasse pas les excréments. Il est demandé de communiquer le nom du propriétaire.
- Questionnement : est-il possible de positionner du blé empoisonné à l'attention des pigeons ? Madame le Maire répond par la négative, notamment pour préserver la santé et la sécurité des habitants, de leurs enfants et des autres espèces non invasives.
- Demande de travaux 45 rue des bassins : râper le goudronnage, et supprimer le mauvais écoulement de l'eau (refaire le puits sec).
- Signalement de l'inefficacité de la chicane 23 rue des bassins, et demande de positionner des plots devant la maison.
- Demande de ralentisseurs devant le stop de la route de Palmade.
- Signalement de problèmes sur la place : les enfants, en jouant, envoient leurs ballons sur les voitures
- Questionnement : est-il possible de laisser l'accès à la cour de récréation de l'école de Laborie pour que les enfants puissent avoir accès aux panneaux de basket ? Mme le Maire répond par la négative car se pose le problème de potentielles dégradations ou de risques d'intrusions dans l'école (ce qui est déjà arrivé lors de la location du préau).
- Demande de déplacement d'un poteau au faisans.

L'enlèvement des ordures ménagères

Les habitants de Laborie et du Courbas, à l'instar de nombreux habitants de la commune de Varilhes, se posent de nombreuses questions sur la modification des règles d'enlèvements des ordures ménagères.

- Pourquoi modifier la collecte collective qui fonctionnait bien à l'échelle de la commune ?
- Est-il possible de disposer d'un emplacement privé pour poser sa poubelle (23 rue des bassins) ?
- Les conteneurs qui sont rentrés dans les habitations ne disposent pas de verrou. Est-il possible, pour ceux qui restent à l'extérieur, de disposer de container avec verrou ?

- **Est-il obligatoire que le container soit rempli à 100 % pour le sortir pour collecte ?**
- **Peut-on sortir son container 2 fois par semaine ? Quelles en seraient les éventuelles conséquences (notamment financières) ?**
- **Problème du lotissement de Laborie / cité des Acacias : pourquoi le camion ne peut-il collecter devant les maisons ? Est-il réellement dans l'impossibilité de faire demi-tour ?**
- **Demande de conteneurs collectifs enterrés sur la place de Laborie.**
- **Concernant le retrait des nouveaux containers au SMECTOM, comment font les personnes qui sont dans l'incapacité de se déplacer ?**
- **Quid des maisons de village sans garage ni jardin : quelle solution pour leur container ? (autre que le rentrer dans la salle à manger ?).**

Madame le Maire indique que ces questions relèvent du SMECTOM car la commune n'est plus compétente en matière d'ordures ménagères. Elle propose de provoquer une réunion pour les hameaux avec les responsables du SMECTOM.